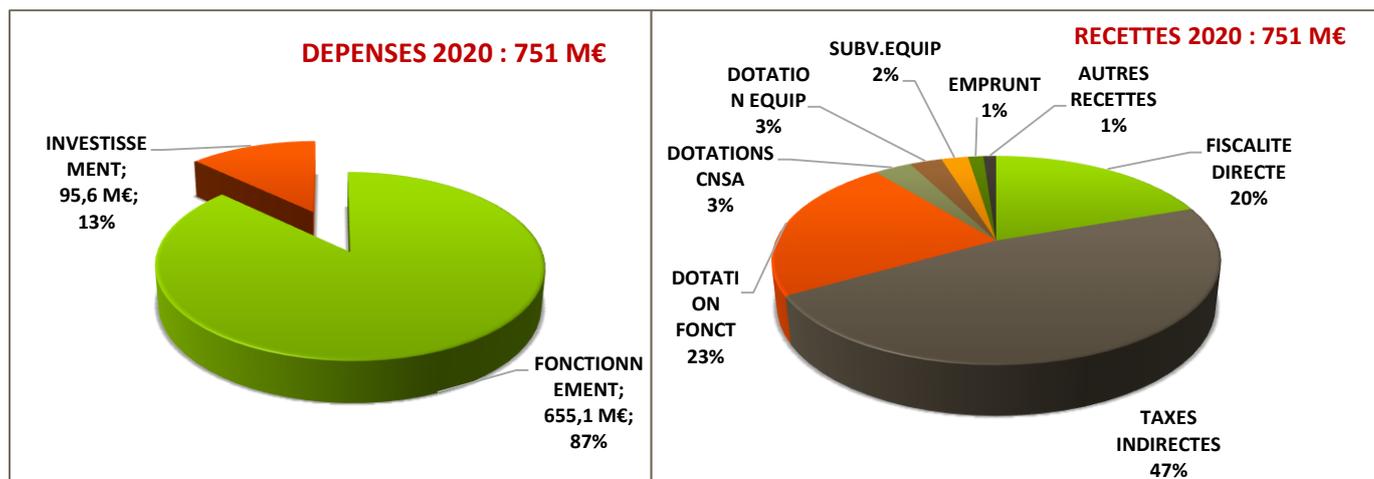


ZOOM sur le BUDGET PRIMITIF 2020

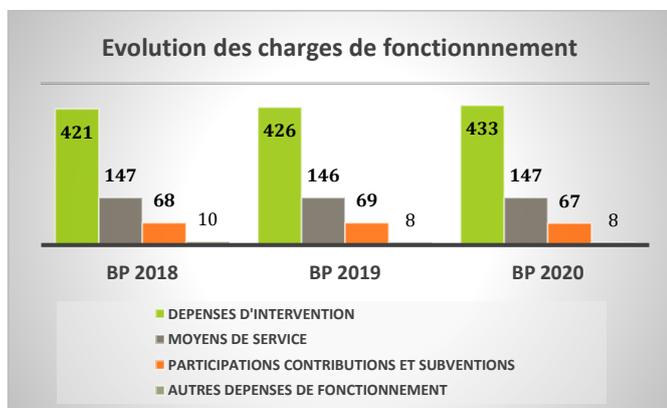
Le budget primitif départemental s'élève en 2020 à 752 M€ en mouvements réels. Il s'inscrit dans un contexte socio-économique et budgétaire restreint par le plafonnement des dépenses de fonctionnement à 1,23% et la maîtrise de l'endettement conformément au pacte financier conclu avec l'État.



Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Les dépenses réelles de fonctionnement, d'un montant de 655,1 M€ en 2020, enregistrent une progression de 0,9% (649,3 M€ en 2019).

Les **dépenses courantes de fonctionnement** s'élèvent à 649,1 M€ en 2020 en progression par rapport à 2019 (+5,4 M€) en raison d'une hausse des allocations individuelles de solidarité (+2%).



Les **dépenses sociales et d'insertion** (432,5 M€ en 2020) se caractérisent par :

- la maîtrise des dépenses d'APA (47,8 M€ en 2020),
- les dépenses liées aux personnes handicapées (ACTP/PCH) qui représentent 26,8 M€ en 2020,
- l'augmentation des dépenses au titre du RSA (+1% en 2020) qui atteignent 267 M€ contre 263,4 M€. Ces dépenses pèsent lourdement sur les équilibres budgétaires.
- les autres allocations (accompagnement de nuit, bourses...) qui s'établissent à 9,4 M€ en 2020.
- les frais de séjour et de prévention d'un montant de 81,7 M€.

Les **participations, les contributions et les subventions** représentent 67,4 M€.

- Les autres participations représentent 18,9 M€ dont 1,5 M€ de crédits alloués aux contrats d'insertion.
- Les contingents (30,7 M€ en 2020) dont 23,5 M€ au budget du SDIS et 5,5 M€ au fonctionnement des collèges.
- Les subventions de fonctionnement représentent 17,8 M€.

Les **moyens de services** (146,9 M€ en 2020) s'articulent autour :

- Des charges de personnel, d'un montant de 116,3 M€ en 2019. Elles correspondent essentiellement à la rémunération du personnel départemental (98 M€) et celle des assistantes familiales (18,5 M€).
- Des achats et charges externes qui atteignent 27 M€.
- Des impôts et des taxes s'élevant à 3,7 M€.

Les **autres charges de gestion courante** (2,4 M€) et les **autres dépenses de fonctionnement** (6 M€) comprennent particulièrement :

- Les intérêts de la dette représentant 3,2 M€.
- Les charges exceptionnelles qui atteignent 0,7 M€.
- Les dépenses liées aux groupes d'élus représentant 2,2 M€.
- Les provisions correspondant à une enveloppe de 2,1 M€.

Des ressources stables

Les recettes réelles de fonctionnement (700,3 M€) enregistrent une hausse en 2020 de 0,9%.

Les **ressources fiscales** (500,3 M€ en 2020) soit +1,6% :

- La fiscalité directe comprend la taxe foncière sur les propriétés bâties (104,2 M€), les autres contributions directes (CVAE, IFR, 14,1 M€), le versement du FNGIR

(6,2 M€) et des frais de gestion de la TFPB (17,9 M€). Au total, le produit prévu atteint 147,2 M€, soit une croissance de 2% par rapport à l'année précédente.

- La fiscalité indirecte (353,1 M€) progresse de 1,5% en 2020 (contre 347,8 M€ en 2019)

Ces taxes comprennent la Taxe intérieure de consommation des produits pétroliers (TICPE, 181,8 M€ avec la part complémentaire), la taxe sur les carburants (TSC, 29 M€), les droits de mutation (25,3 M€), la Taxe sur les conventions d'assurance (TSCA, 45 M€), la Taxe sur les tabacs (27,4 M€), les fonds de péréquation DMTO (39 M€), les autres taxes indirectes (5,6 M€).

Les **dotations de fonctionnement et les compensations d'exonération de fiscalité directe** s'établissent à 193,3 M€ en 2020 et demeurent à un niveau comparable à 2019.

- Elles se répartissent entre la DGF (121 M€), la DGD (8,8 M€), le FMDI (10,1 M€), la DCRTP (7,4 M€), les recettes de péréquation et compensations fiscales (8 M€) et les autres allocations et participations (13,5 M€) dont 6,5 M€ au titre du FSE.
- Les recettes de la CNSA s'élèvent 23,6 M€ dont 18,2 M€ pour le financement des dépenses d'APA et 4,6 M€ pour couvrir le coût de la PCH et le fonctionnement de la MDPH.

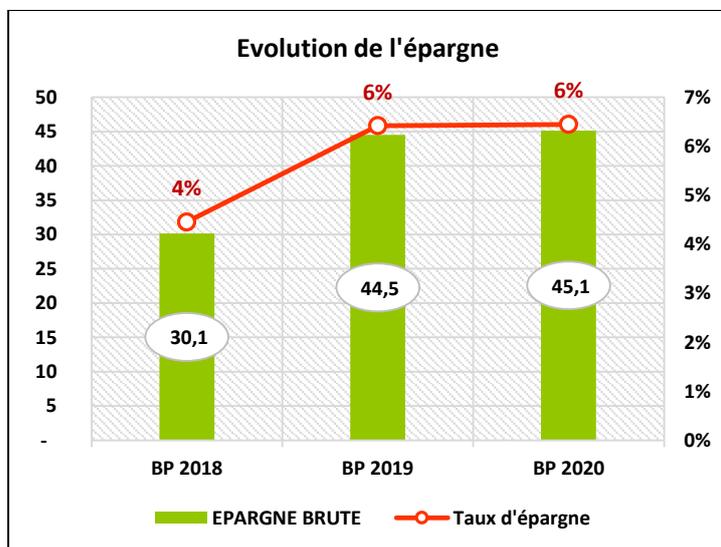
Les **autres recettes de fonctionnement** représentent 6,7 M€ en 2020. Parmi elles, les ressources d'exploitation, d'un montant 5,6 M€, les produits exceptionnels et financiers (1,1 M€).

Une gestion rigoureuse des marges

Une amélioration de l'épargne

L'**épargne brute** est en progression de 1,4% en 2020 mais demeure faible. Elle s'élève en effet à 45,1 M€ contre 44,5 M€ en 2019.

La Collectivité dégage une marge de 6% sur son fonctionnement pour financer l'investissement.



Un moindre recours à l'endettement pour le financement de l'investissement

L'encours de la dette diminue de 8% en 2020 et s'établit à 125,7 M€. Le ratio de désendettement atteint 2,8 ans en 2020.

Les dépenses d'investissement orientées à la hausse

Les dépenses d'investissement avec dette demeurent importantes permettant au Département de répondre à son rôle d'aménageur du territoire et de soutenir la commande publique.

Le dynamisme de l'investissement (95,6 M€ avec la dette) est porté par :

Les **dépenses d'équipement** qui diminuent de 19,4% en 2020 avec un niveau évalué à 60,9 M€ (contre 75,5 M€ en 2019).

L'intervention de la Collectivité se concentre principalement sur les collèges (13,9 M€), les routes départementales (10,8 M€) et les équipements ruraux (16,3 M€).

Le **soutien du Département à l'effort d'investissement des communes, des associations et des acteurs du logement social**, s'élève à 16,9 M€ en 2020 (après 15,2 M€ en 2019).

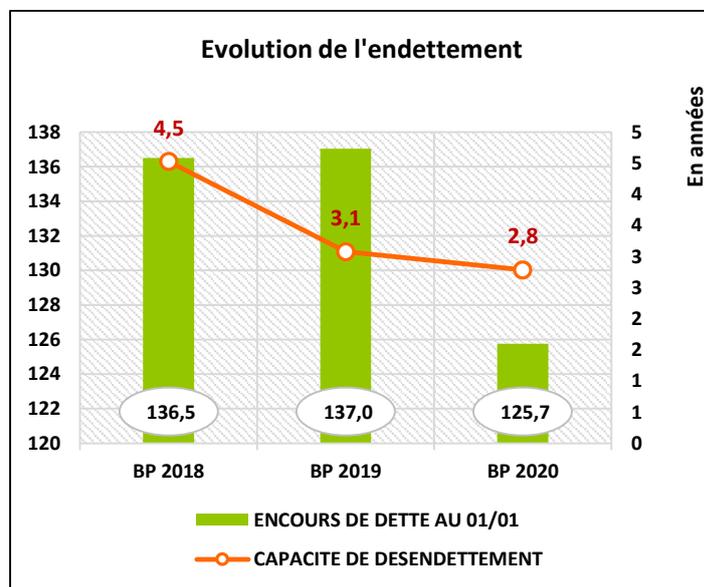
Les **immobilisations financières et corporelles** (prêts d'honneur aux étudiants, frais d'études et d'insertion,...) atteignent 4,6 M€ en 2020.

Le Financement de l'investissement

Le financement des dépenses d'investissement hors dette (82,4 M€ en 2020) s'appuie sur :

Les **recettes d'investissement hors emprunt** composées des dotations et de subventions d'investissement (FCTVA, DDEC, DSID, fonds de concours européens, participations de l'État) permettent de financer 49% de l'investissement. Ces recettes, en repli de 20% par rapport à 2019, atteignent 40,4 M€ en 2020.

Le **recours à l'endettement** s'élève à 10 M€ en 2020. En tenant compte du remboursement en capital (13,2 M€), le flux net de dette s'établit à -3,2 M€. Ainsi, les dépenses d'équipement sont financées essentiellement par des ressources propres.

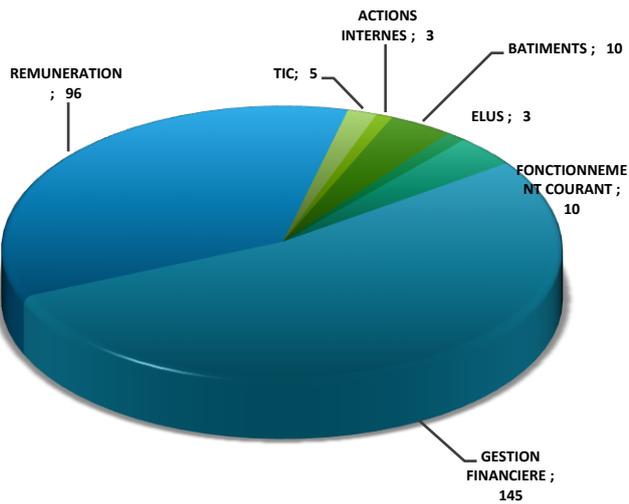


LES ELEMENTS FINANCIERS DU BUDGET PRIMITIF DE 2018 à 2020

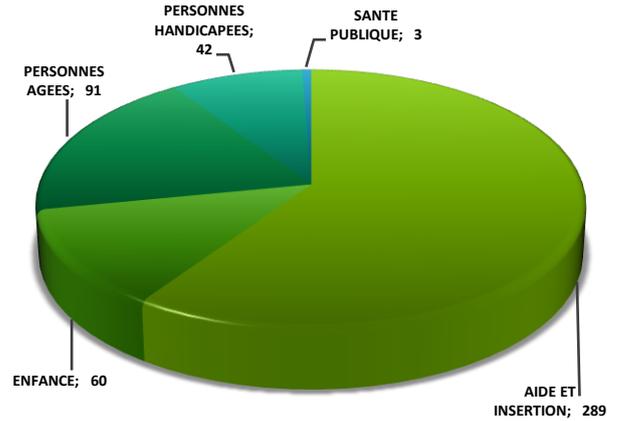
ELEMENTS FINANCIERS (en M€)	BP 2018	BP 2019	<i>Evolution 19/18</i>	BP 2020	<i>Evolution 20/19</i>
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	676,7	693,8	2,5%	700,3	0,9%
<i>FISCALITE DIRECTE</i>	139,9	144,5	3,3%	147,2	1,8%
<i>TAXES INDIRECTES</i>	341,9	347,8	1,7%	353,1	1,5%
RESSOURCES FISCALES	481,9	492,3	2,2%	500,3	1,6%
<i>DOTATION DE FONCTIONNEMENT</i>	139,5	144,9	3,9%	143,3	-1,1%
<i>DOTATIONS CNSA</i>	21,3	22,4	5,3%	23,6	5,3%
<i>PEREQUATION ET COMPENSATIONS FISCALES</i>	23,8	25,0	4,8%	25,6	2,4%
<i>FCTVA</i>	0,0	0,8	#DIV/0!	0,8	0,0%
RESSOURCES INSTITUTIONNELLES	184,7	193,1	4,6%	193,3	0,1%
AUTRES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	10,2	8,4	-17,4%	6,7	-20,0%
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	646,5	649,3	0,4%	655,1	0,9%
<i>AIDES A LA PERSONNE</i>	78,4	80,0	2,0%	83,9	4,9%
<i>FRAIS DE SEJOUR ET HEBERGEMENT</i>	86,8	81,7	-5,8%	81,7	0,0%
<i>INSERTION</i>	256,1	264,4	3,2%	266,9	1,0%
DEPENSES D'INTERVENTION	421,3	426,1	1,1%	432,5	1,5%
<i>DEPENSES DE PERSONNEL</i>	116,1	116,1	0,0%	116,3	0,2%
<i>ACHATS ET CHARGES EXTERNES</i>	27,6	26,8	-2,8%	26,9	0,2%
<i>IMPOTS ET TAXES</i>	3,1	3,4	9,7%	3,7	10,1%
MOYENS DE SERVICE	146,7	146,2	-0,3%	146,9	0,4%
<i>CONTINGENTS</i>	29,7	30,1	1,2%	30,7	2,0%
<i>PARTICIPATIONS</i>	20,1	20,6	2,6%	18,9	-8,4%
<i>SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</i>	18,6	18,2	-1,9%	17,8	-2,3%
PARTICIPATIONS CONTRIBUTIONS ET SUBVENTIONS	68,4	68,9	0,8%	67,4	-2,2%
<i>CHARGES FINANCIERES</i>	4,3	3,0	-30,6%	3,2	6,4%
<i>DIVERSES CHARGES DE GESTION COURANTES</i>	3,0	2,5	-19,0%	2,4	-4,4%
<i>CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>	0,9	0,8	-10,6%	0,7	-4,3%
<i>PROVISIONS</i>	2,0	1,8	-7,6%	2,1	16,1%
AUTRES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	10,1	8,0	-21,0%	8,4	4,3%
ÉPARGNE BRUTE	30,1	44,5	47,7%	45,1	1,4%
<i>Taux d'épargne</i>	4%	6%		6%	
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT hors dette	41,8	50,6	21,1%	40,4	-20,1%
<i>FCTVA</i>	10,5	12,5	19,0%	11,7	-6,4%
<i>DOTATIONS D'EQUIPEMENT</i>	9,2	9,4	2,2%	9,4	0,0%
<i>SUBVENTION D'INVESTISSEMENT</i>	21,1	27,6	30,8%	17,3	-37,1%
<i>AUTRES RECETTES D'INVESTISSEMENT</i>	1,0	1,2	12,7%	2,0	73,9%
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT hors dette	78,3	94,0	20,1%	82,4	-12,4%
<i>DEPENSES D'EQUIPEMENT</i>	59,2	75,5	27,7%	60,9	-19,4%
<i>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES</i>	15,4	15,2	-1,8%	16,9	11,5%
<i>IMMOBILISATIONS FINANCIERES et INCORPORELLES</i>	3,7	3,3	-10,7%	4,6	40,0%
ENDETTEMENT (en M€)	BP 2018	BP 2019	VAR 19/18	BP 2020	VAR 20/19
<i>Emprunts nouveaux</i>	20,0	10,0	-50,0%	10,0	0,0%
<i>Remboursement en capital de la dette</i>	13,6	11,6	-14,7%	13,2	13,5%
FLUX NET DE DETTE	6,4	1,6	-125,6%	3,2	96,3%
Encours de dette au 01/01	136,5	137,0	0,4%	125,7	-8,2%
<i>Dette par habitant (en €/hab)</i>	343	344	0,4%	316	-8,2%
Capacité de désendettement (en années)	4,5	3,1	-32,0%	2,8	-9,5%
Taux d'endettement (en %)	20,2%	19,8%		18,0%	
<i>Population INSEE au 01/01</i>	400 186	397 990	-0,5%	397 990	0,0%
FISCALITE	BP 2018	BP 2019		BP 2020	
Taux voté de la TFPB	25,27%	25,27%		25,27%	
Taux moyen des départements	16,36%	16,38%		16,38%	

LES POLITIQUES DEPARTEMENTALES EN 2020

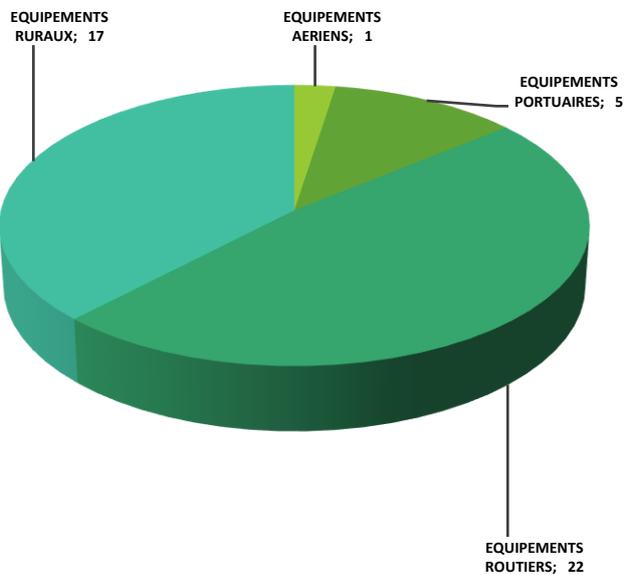
Administration : 276 M€



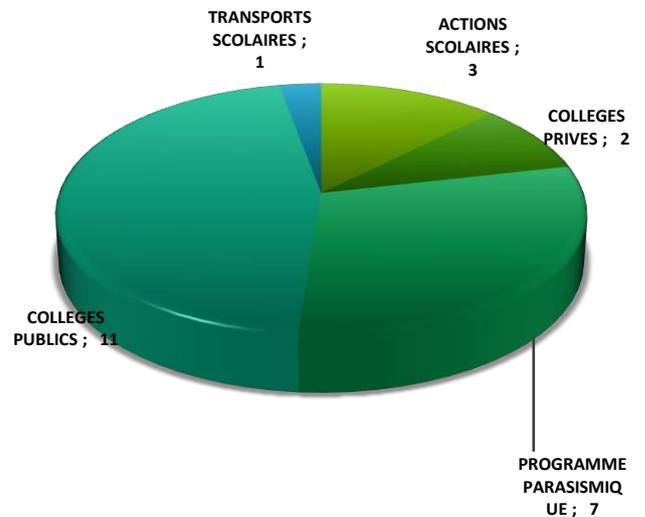
Solidarité : 485 M€



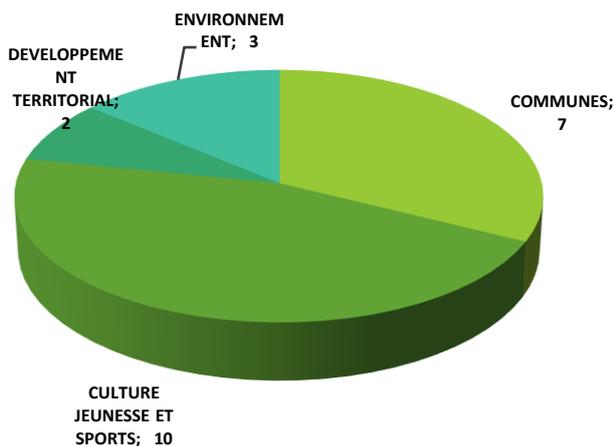
Aménagement du territoire : 46 M€



Enseignement : 24 M€



Développement du territoire : 23 M€



Sécurité : 25 M€

